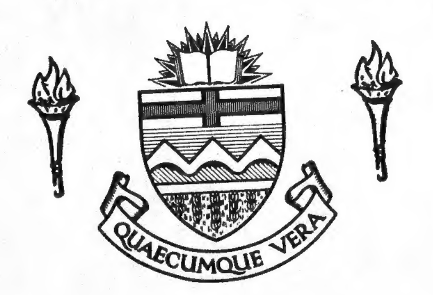
L'Oeuvre du Collège des Jésuites d'Edmonton

◆

Edmonton, Alberta
1940


QUAECUMQUE VERA

L'Oeuvre

du

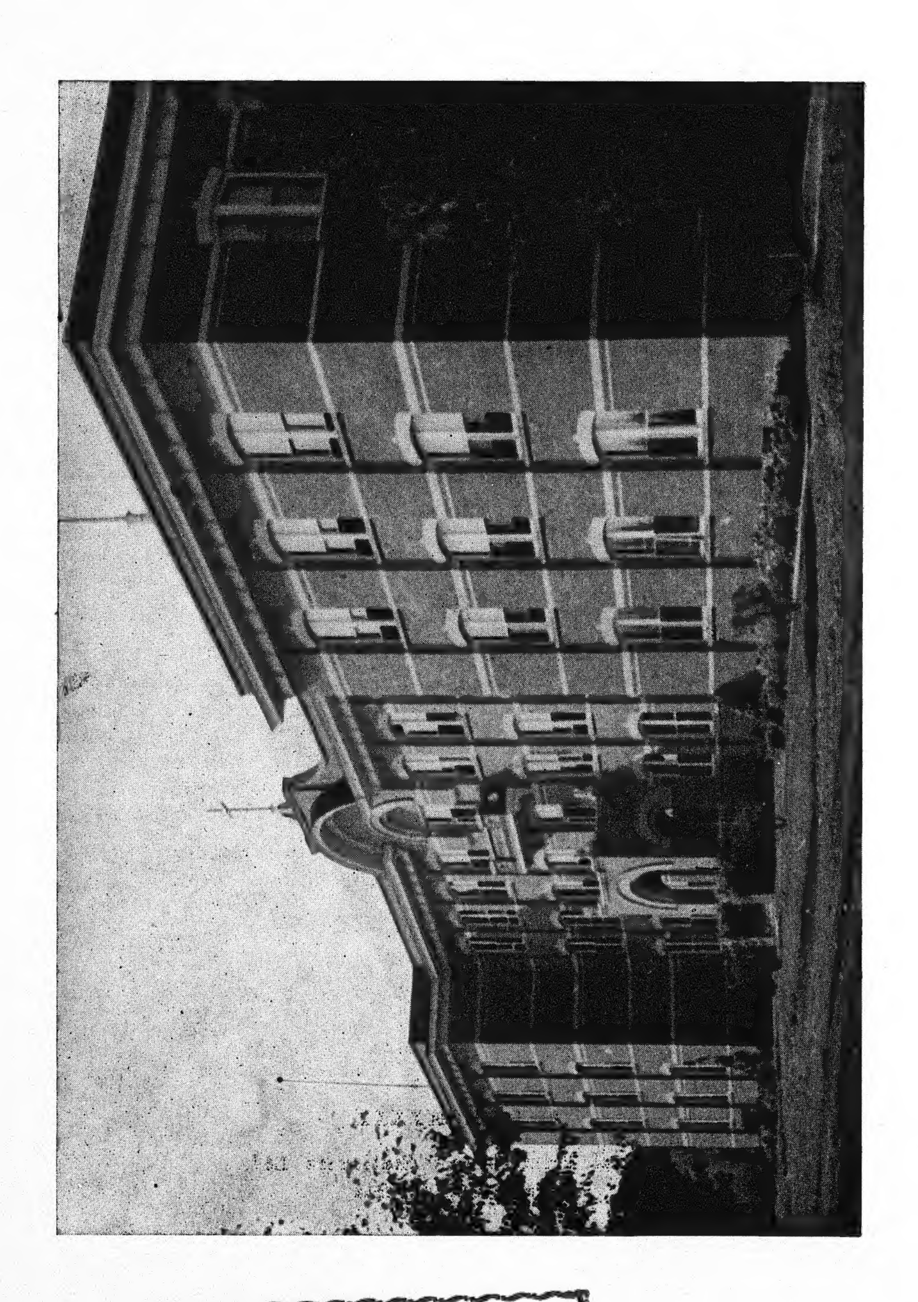
Collège des Jésuites

d'Edmonton

◆

A. D. MCMXXXX

Central Printers and Stationers Ltd.
Edmonton, Alberta



Préface

☆

Il a vécu vingt-cinq ans. . .

Pour un collège, ce n'est pas beaucoup. . .

Et cependant, devra-t-il disparaître? . .

C'est la question qui fut posée devant la population catholique de l'Alberta, le 21 juillet 1940.

Le Collège des Jésuites d'Edmonton fut fondé en 1913, à la demande expresse de Monseigneur Legal et sur les instances réitérées des catholiques de la Province.

Il répondait à un besoin réel et pressant. Si le groupement catholique veut se maintenir et exercer une influence prépondérante et durable dans le milieu où la Providence l'a placé, il lui faut des prêtres et il lui faut une élite laïque. C'est ce qu'on avait compris alors et c'est pourquoi on avait demandé aux Révérends Pères Jésuites l'établissement d'un collège à Edmonton.

Et voilà que vingt-cinq ans se sont à peine écoulés, qu'une nouvelle jette la consternation d'un bout à l'autre de la Province: le Collège des Jésuites d'Edmonton doit fermer ses portes. Que s'est-il donc passé?

Le collège a-t-il failli à son rôle ou a-t-il mal répondu aux espérances de ses fondateurs?

L'oeuvre du collège est-elle devenue moins nécessaire aujourd'hui qu'hier?

Notre peuple a-t-il perdu en un quart de siècle son idéal ou ses aspirations religieuses et nationales?

Ou enfin, la situation financière des catholiques est-elle devenue mauvaise au point de ne plus leur permettre de maintenir une institution comme celle d'un collège catholique?

C'est là la question angoissante qui se pose aujourd'hui devant nous.

Nous sommes très probablement à un tournant décisif.

Si le collège disparaît, on ne voit pas très bien où se recrutera notre clergé séculier. Et pourtant, c'est lui qui reste notre force de résistance et de cohésion.

Sans le collège, qui nous donnera cette élite laïque dont le besoin se fait sentir de plus en plus?

Le 21 juillet dernier, un groupe de catholiques, venus de tous les coins de la Province, s'est porté garant de la volonté bien arrêtée de la population catholique de garder le collège et de lui permettre de continuer son oeuvre.

Une organisation considérable a été mise à pied d'oeuvre.

Elle a déjà à son crédit des initiatives prometteuses, le mouvement prend de l'ampleur, chaque jour.

Mais le collège, s'il doit vivre, doit pouvoir compter sur la bonne volonté et la coopération de tout le monde sans exception. Il faut donc que la situation présente du collège soit mise clairement devant le public catholique. Il faut que chacun soit convaincu de la nécessité d'un collège catholique en Alberta et de la nécessité d'apporter sa part de coopération à l'oeuvre. Ce n'est qu'alors que le collège pourra compter des chances de survie.

C'est là le but de cette modeste plaquette que nous présentons aux catholiques de langue française de l'Alberta.

Paul MAILLOUX, Prêtre

Sauvons Notre Collège



Lors de la réception offerte, le 3 juillet, en l'honneur de MM. les abbés Delisle et Brière, nouvellement ordonnés prêtres et anciens élèves du Collège des Jésuites d'Edmonton, S. Exc. Mgr MacDonald, archevêque d'Edmonton, prononçait ces paroles: "Le Collège des Jésuites d'Edmonton a fait un travail considérable. Malheureusement, j'entends dire qu'il est question de fermer le Collège. Ce serait regrettable. Je considère que c'est le devoir de notre population de faire les sacrifices nécessaires pour maintenir cette institution."

Les craintes de Monseigneur l'Archevêque étaient fondées. Vers la mi-juillet, le R. P. A. Genest, S.J., Recteur du Collège, recevait des autorités de la Compagnie de Jésus l'ordre d'avertir les élèves que le Collège n'ouvrirait pas en septembre.

Pourquoi cette décision? Malgré les sacrifices considérables faits par les Jésuites pour maintenir ce collège, le déficit annuel du Collège se chiffre, depuis plusieurs années, au montant de quatre à cinq mille dollars, avec une dette globale qui dépasse maintenant cent mille dollars. De plus, le nombre des élèves a baissé considérablement: il semble que notre population ne comprend plus l'importance de l'oeuvre du Collège. Par ailleurs, les Jésuites de l'Est devant les déficits qui s'accumulent, se voient obligés d'en arriver à cette solution de peur d'avoir à sacrifier là-bas des oeuvres très importantes.

A cette nouvelle, Monseigneur l'Archevêque est attristé; il suggère que les Anciens Elèves du Collège fassent quelque chose pour sauver le Collège et il leur promet son appui.

L'Exécutif des Anciens se réunit, étudie le problème et considère qu'il s'agit d'une oeuvre trop importante pour qu'on la laisse tomber. D'autant plus qu'on apprend à ce moment que, advenant le départ des Jésuites, les Oblats ne pourront prendre **l'oeuvre du Collège**; les autorités se sont prononcées clairement: le Juniorat St-Jean doit rester **juniorat** et non **collège**, c'est-à-dire, se limiter à accepter des enfants qui veulent étudier leur vocation d'Oblats, et non préparer des prêtres séculiers et une élite laïque.

Les Anciens demandent une assemblée spéciale de l'Exécutif de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta. L'assemblée a lieu le dimanche, 21 juillet. Etaient présents: M. le Docteur L. O. Beauchemin, Président Général de l'Association; MM. P. E. Poirier et R. Bouchard, Vice-Présidents; M. J. O. Pilon, Trésorier; le R. P. Fortier, S.J., chef du secrétariat, et les membres suivants de l'Exécutif: le R. P. Henri Routhier, Provincial des Oblats, (représentant en même

temps le P. A. Boucher, O.M.I., curé de St-Joachim), le R. P. Genest, S.J., Recteur du Collège des Jésuites; le R. P. Patoine, O.M.I. (représentant le rédacteur de "La Survivance"); le R. P. Pépin, O.-M.I. (représentant le Supérieur du Juniorat St-Jean); M. le curé Ketchen; l'Honorable Lucien Maynard, C.R., Ministre des Municipalités; MM. A. Brochu (de Morinville); Chs. Soucy (de Beaumont); L. Belhumeur (de St-Albert); J. W. Pigeon (d'Edmonton). Vers la fin de l'assemblée, arrivèrent, malgré la pluie, d'une distance de plus de cent milles, MM. les abbés Ricard (de Bonnyville); Bérubé (de Ste-Lina); Delisle (de St-Edouard); Mailloux (de Lafond); Campeau (de Brosseau).

Le R. P. Genest expose la situation; puis les représentants des Anciens font connaître les plans qui ont été proposés à l'assemblée de leur Exécutif: demander aux autorités de l'Ordre des Jésuites de contremander l'envoi des lettres annonçant la suspension des cours; s'engager à combler pendant trois ans le déficit du Collège jusqu'à concurrence de deux mille dollars par année; percevoir, dès avant l'ouverture des classes, une somme de mille cinq cents dollars; demander à ces mêmes autorités de recevoir, à Montréal, une délégation composée de l'Hon. Lucien Maynard, ancien élève, et de M. l'abbé P. Mailloux. D'ici à trois ans, l'Association Canadienne-Française s'engage à trouver moyen d'amortir la dette: assurances, petits prêts à faible intérêt qui permettront de diminuer les intérêts annuels, etc.

On obtient la permission d'envoyer la délégation et l'ordre d'envoyer les lettres annonçant la suspension des cours est contremandé.

L'Hon. Lucien Maynard et M. l'abbé Mailloux quittent Edmonton, le soir du 22 juillet. M. Maynard télégraphie à Ottawa à l'Hon. Sénateur Blais, le priant de se joindre aux délégués. Le Sénateur Blais ne peut quitter son poste au Sénat; mais il écrit au R. P. Provincial des Jésuites pour appuyer la requête de la délégation.

En même temps, l'Association des Anciens Elèves envoie au R. P. Provincial une lettre demandant un sursis et proposant les plans dont on a fait mention plus haut. S. Exc. Mgr MacDonald écrit également au R. P. Provincial: "Je suis très heureux d'endosser cette demande des Anciens Elèves. Je suis convaincu qu'ils mèneront à bonne fin les propositions qu'ils vous offrent et qu'ainsi la situation financière sera meilleure dans l'avenir. J'espère que vous pourrez exaucer leur requête."

La délégation arrive à Montréal le 25 juillet, et discute la question avec les autorités, qui affirment de nouveau que les Jésuites de l'Est ne peuvent accepter la responsabilité du déficit du Collège des Jésuites d'Edmonton sans mettre en péril leurs oeuvres

de là-bas, même la préparation des jeunes Jésuites. Cependant, si les gens de l'Alberta sont **convaincus** qu'ils peuvent améliorer la situation financière du Collège, on va leur accorder un délai **d'un an** pour prouver qu'ils veulent le faire. S'ils ne sont pas convaincus de réussir, autant vaut le dire tout de suite et ne pas prolonger une situation intenable.

Au retour de l'Hon. L. Maynard, le 29 juillet, nouvelle assemblée de Canadiens français. Etaient présents: Mgr M. Pilon, P.D.; Son Honneur le Juge L. Dubuc, l'Hon. L. Maynard, M. le Député J. W. Beaudry, M. le Dr L. O. Beauchemin, M. H. M. Martin, MM. les curés J. H. Garnier, C. Chalifoux, R. Ketchen, R. Bérubé, les RR. PP. O. Fournier, O.M.I., J. Patoine, O.M.I., A. Genest, S.J., J. Fortier, S.J., T. Mignault, S.J., MM. J. Julien, J. Chatain, C. E. Gariépy, A. Gallant, J. O. Pilon, P. E. Poirier, L. Riberdy, A. Rocque, F. Boileau, R. Racette, Dr Georges Fortier, L. Belhumeur, M. Lavallée, J. Jenvrin, MM. les abbés G. Tardif et A. Langevin, M. G. H. Primeau. M. le curé Lapointe télégraphia pour exprimer ses regrets de ne pouvoir venir.

M. Maynard donne le rapport de son voyage et l'on étudie sérieusement la question. Tous sont en faveur de répondre au R. P. Provincial des Jésuites qu'ils sont **convaincus** d'être capables de sauver la situation. On forme un comité ainsi constitué: Mgr M. Pilon, l'Hon. Sénateur Blais, Son Honneur le Juge Dubuc, M. le Dr Beauchemin, M. J. Chatain, M. l'abbé Mailloux, le P. Recteur du Collège, un Père Oblat, M. P. E. Poirier, et un autre ancien élève.

On décide d'accepter les plans déjà proposés par les Anciens Elèves et de les faire siens, et, de plus, on décide de lancer une souscription à l'automne pour venir en aide au Collège.

Mais le Collège des Jésuites d'Edmonton n'est pas seulement pour les Canadiens français. Il est pour tous les jeunes catholiques. Sur le désir de Mgr Legal et des citoyens, il fut fondé comme collège bilingue, en 1913, et il l'a été. Il a formé des prêtres et des professionnels de langue française et de langue anglaise. S'il a rendu service aux catholiques de langue anglaise, ces derniers ne doivent-ils pas contribuer à le sauver? N'est-il pas à propos de préparer de jeunes catholiques de toutes langues qui s'habitueront à travailler ensemble pour la cause catholique? En ce cas, il semble à propos de compléter le Comité en ajoutant des catholiques de langue anglaise. Tous sont de cet avis. L'assemblée délègue l'Honorable L. Maynard, M. le Dr Beauchemin, le R. P. Genest, S.J., le R. P. Patoine, O.M.I., et M. le curé Ketchen pour aller voir Monseigneur l'Archevêque, pour lui exposer la situation et lui demander que des représentants de langue anglaise se joignent à nous. Mgr MacDonald se montre satisfait et accepte volontiers.

Nous avons besoin d'un collège catholique bilingue pour for-

mer des prêtres et une élite catholique dans tous les domaines. Le Collège des Jésuites d'Edmonton, depuis vingt-six ans qu'il existe, a préparé 60 de ses élèves au sacerdoce. Il a donné en grand nombre des professionnels et des instituteurs. Beaucoup de ses anciens rendent service à la société dans différents domaines. Il serait regrettable qu'un travail si bien commencé dût cesser d'exister.

Donc, à l'oeuvre, tous!

(Article publié dans "La Survivance" du 21 août 1940, par le Comité de l'Oeuvre du Collège.)

Historique du Collège



Depuis plusieurs années, Sa Grandeur Mgr Emile Legal, O.-M.I., et plusieurs citoyens d'Edmonton désiraient la fondation d'un collège catholique en Alberta. Le 28 mars 1906, Mgr Legal écrivait au R. P. Lecompte, supérieur des Jésuites du Canada, pour lui demander de fonder un collège à Edmonton.

Sur le désir du R. P. Supérieur, le P. Dugas, S.J., Recteur du Collège de St-Boniface, et le P. Bournival, S.J., vinrent prendre contact avec les personnalités religieuses et laïques de la ville, le 18 août 1906. Le R. P. Lecompte se rendit lui-même à Edmonton dans l'automne de la même année. Mais il jugea à propos d'attendre.

Six ans plus tard, nouvelles démarches des citoyens. Au mois d'avril 1912, le R. P. Carrière, Provincial, et son assistant, le P. Ivan d'Orsonnens, vinrent à Edmonton. Sur la demande du P. Provincial, le P. Gustave Jean, Recteur de St-Boniface et le P. Blain vinrent deux mois plus tard rencontrer le clergé et les laïcs influents de l'Alberta. Sur leur rapport favorable, le P. Th. Hudon, S.J., fut envoyé à Edmonton, le 10 août 1912. Il devait être le fondateur et le premier recteur du collège. Plusieurs citoyens de la ville lui promirent de l'argent pour les constructions. A l'automne, le R. P. Provincial visita Edmonton et donna la permission de construire. En décembre, on creusait les fondations. Et dès le 25 mars 1913, la Législature de l'Alberta accordait au Collège la reconnaissance civile et garantissait en Alberta l'existence de la Compagnie de Jésus.

Au mois d'avril 1913, on commençait à construire juste au moment où se déclenchait dans la ville une crise financière qui empêcha plusieurs citoyens de donner ce qu'ils avaient promis pour le collège. Les Jésuites tinrent bon et assumèrent la responsabilité financière de la construction. Au mois de juillet, le P. Hudon faisait bénir les travaux par Sa Grandeur Mgr Stagni, Délégué Apostolique. Le 18 janvier 1914, Sa Grandeur Mgr Legal bénit solennellement l'institution.

Le premier octobre 1913, 52 élèves s'installent dans le collège neuf. Il y aura dans l'année 96 inscriptions, 89 élèves en 1914-1915, et 88 en 1915-1916; la crise financière empêchera l'essor.

Le 10 avril 1916, le R. P. F.-X. Bellavance est nommé recteur. En 1916-1917, on atteignit 110 inscriptions. Le 13 juin 1917, le collège fut agrégé à l'Université Laval de Québec. Au mois de juin 1919, on recevait le résultat des premiers examens du bacca-

lauréat de Rhétorique avec la note suivante de Mgr Pelletier, Recteur de l'Université: "Cordiales félicitations pour le succès de vos élèves: c'est débuter d'une manière magistrale. Vos enfants font honneur à votre collège et à Laval."

En 1917-1918, il y avait 158 élèves inscrits. Le nombre des pensionnaires atteignit la centaine. Le collège devenait trop étroit. Il fallait songer à agrandir. Dans ce dessein, le R. P. Bellavance, Recteur, et le P. Guillaume Lebel, procureur, organisèrent une tombola qui rapporta $9,000. En 1920, on construisit une aile de 70 pieds par 50.

Le 22 juillet, le P. Ivan d'Orsonnens devenait recteur. Le nombre des élèves augmentait toujours. En 1926-1927, il y avait 200 élèves inscrits. A l'automne de 1927, on compta jusqu'à 196 présences, dont 139 pensionnaires. On pensa de nouveau à agrandir. En 1928, il y eut une souscription qui rapporta $16,000. Le R. P. Bellavance, alors provincial, jugea prudent de différer la construction. La somme perçue fut affectée à l'établissement d'un laboratoire scientifique complet.

Le 15 juillet 1928, le R. P. J. Béliveau devint recteur. En août de la même année, arrivait au collège comme membre du personnel le P. Réal Lalonde, ancien élève. L'année suivante, trois autres anciens venaient enseigner dans leur Alma Mater: les PP. Bernard, Picard et Richard. Plus tard, d'autres viendront: les PP. A. Genest, A. et L. d'Apollonia, A. Lalonde, G. Germain, I. Desrochers.

En 1932-1933, la situation du collège est très critique: il n'y a que 78 pensionnaires et 26 externes. Le R. P. Adélard Dugré, Provincial, vient faire une enquête sur les espoirs de survie, car le nombre des élèves diminue sans cesse depuis quatre ans. Il examine la situation avec les personnalités religieuses et laïques, et décide de maintenir l'institution, au moins pour quelque temps. L'Association des Anciens Elèves organise une guignolée en faveur du collège. Malgré la générosité d'un certain nombre de donateurs, cette guignolée n'eut pas les résultats désirés à cause de la mauvaise température de l'automne de 1933.

Le 31 juillet 1933, le P. F.-X. Bellavance redevenait recteur. Il devait présider les fêtes du 25ème anniversaire de la fondation du collège,—de ce collège auquel il s'était tant intéressé. Le 13 août 1939, le P. Antonio Genest, ancien élève du collège, est nommé recteur de son Alma Mater.

Résultats du Collège



Les Anciens Elèves

Nous pouvons nous demander si le collège a réalisé ses espoirs. Que font les Anciens Elèves? Plusieurs sont devenus des dirigeants dans le clergé ou dans les professions, comme le prouve le tableau suivant.

Clergé

Exercent le ministère dans l'Alberta

M. l'abbé R. Ketchen, curé de l'Immaculée-Conception
M. l'abbé R. Bérubé, curé de Sainte-Lina
M. l'abbé E.-H. Delisle, curé de Saint-Edouard
M. l'abbé R. Barbeau, vicaire à Morinville
M. l'abbé A. Ricard, vicaire à Bonnyville
M. l'abbé E. Brière, desservant.
R. P. G. Redmond, C.SS.R., à Grande-Prairie.

Membres du personnel du Collège

R. P. Antonio Genest, S.J., Recteur
P. G. Germain, S.J., professeur
P. I. Desrochers, S.J., professeur

Exercent le ministère en Saskatchewan ou au Manitoba

MM. les abbés: A. Boucher, E. Touchet, C. Massicotte, E.-A. Yandeau, J.-A. Coursol, M. Messier, S. Raczynski, R. P. Osadec, C.SS.R.

Missionnaires

En Chine: PP. C. Pineau, S.J., P. Bernard, S.J., E. Lamoureux, S.J., A. Lalonde, S.J., E. Lauzon, S.J. A Caughnawaga: P. R. Lalonde, S.J.

Dans les provinces de Québec ou d'Ontario ou aux Etats-Unis

PP. N. Robert, O.P., R. Picard, S.J., D. Richard, S.J., A. d'Apollonia, S.J., L. Cadieux, S.J., H. Lalonde, S.J., H. Sorensen, O.M.I., A. Houle, s.c.j., M. l'abbé J. Frédéric, P.S.S., et une douzaine de prêtres ayant fait leur théologie au collège, entre autres: MM. les abbés Burrell, Houle, Ménard, Pâquette, Brouillard, de la Saskatchewan; Hamelin, de l'Ontario.

Se préparent au sacerdoce dans les séminaires ou les scolasticats:

Abbés Nestor Therrien, Georges Tardif, V. Gagné, A. Langevin, C. de Champlain, G.-H. Primeau, G. Houle, E. Gaudet, PP. A. Gariépy, S.J., L. d'Apollonia, S.J., L. Rostaing, S.J., E. Desrochers, S.J., L. Touchet, P. Ste-Ma., Fernand Thibault, O.M.I., A. Le Grand, S.J., L. Bérubé, S.J., M. Ménard, S.J., Jocelyn St-Arnault, S.S.S.

En tout, plus de soixante vocations.

Professionnels

Au Parlement Provincial

L'Hon. Lucien Maynard, C. R. Ministre des Municipalités; M. Lionel Tellier, Avocat, Député.

Avocats

MM. Paul-E. Poirier, Ellis Brown, Robert MacDonald, J. Hétu, G. St-Germain, Capt. Ernest Côté, R. Dumas, A. M.-Déchène, L. Lévesque. Notaire, S. Chagnon.

Médecins

Feu Bernard Malo, MM. Chs. Lefebvre, Georges Fortier, Léo Giroux.

Ingénieurs

MM. Milton Martin, R. Miquelon.

Agronome

M. W. Boisvert.

Inspecteur d'Ecoles

M. Léon Gibault.

Instituteurs

MM. G. Duteau, M. Denault, F. Boileau, L. Picard, R. Racette, A. Humbert, J. Sylvestre, H. Latour, G. Despins, P. Gibeau, F. Branger, A. Lépine, R. Le Blanc, J. Grenier, S. Mastalish.

Commerce

J. Villeneuve.

Quelques étudiants à l'Université et beaucoup d'employés civils.

Depuis l'ouverture du collège, 68 finissants ont obtenu le diplôme de bachelier de l'Université Laval.

On a donné aux élèves du cours commercial 73 diplômes et 35 certificats.

Cours d'Etudes



Le Collège offre à ses élèves les cours suivants:

Cours intermédiaire et High School

du Département d'Education de l'Alberta. On donne également des cours spéciaux de français et de latin.

Cours classique:

le cours classique régulier comprend l'étude des langues française, anglaise, latine et grecque, l'histoire, la géographie, les sciences, les mathématiques, et se termine par deux années de philosophie. Il prépare au sacerdoce, aux professions libérales, etc., et conduit au degré de bachelier-ès-Arts (B.A.) de l'Université Laval.

Enseignement religieux:

il se donne dans toutes les classes.

Pourquoi nous devons maintenir le Collège



La question a été posée, en ces derniers temps, devant l'opinion publique: "Faut-il maintenir le Collège?" A ceux qui chercheraient encore la réponse, nous offrons ici quelques considérations qui semblent opportunes.

Le devoir d'assurer la survie du Collège apparait clairement, si nous considérons l'importance de cette oeuvre d'éducation, les bienfaits qu'il nous a procurés dans le passé, et les services qu'il est appelé à nous rendre dans l'avenir.

Indépendamment de toute autre considération, la nécessité du Collège saute aux yeux. Sa Sainteté Pie XII déclarait tout récemment, lorsqu'il félicitait les RR. PP. Jésuites de leur oeuvre d'éducation à travers le monde:

"Vous êtes entièrement convaincus de l'importance de cette oeuvre. Vous réalisez que l'avenir des sociétés et de l'Eglise aussi est en étroite dépendance du caractère de l'école et de l'éducation qu'elle donne. Parlant en général, le citoyen ne sera pas autre, le fidèle ne sera pas autre que son éducation première l'aura façonné.

"Vous méritez donc bien l'éloge que Nous vous adressons ici. En ouvrant d'innombrables écoles et Collèges, vous cultivez par la science l'âme tendre des enfants, vous la formez à la pratique des vertus, vous en faites des modèles de la manière chrétienne de vivre, et vous Nous fournissez de grands motifs d'espoir pour l'avenir."

"Vous donnez aussi aux laïques de toute condition une formation soignée en vue de la vie privée et publique qui les attend."

Et ce haut témoignage d'appréciation du Souverain Pontife se terminait par un appel pressant à poursuivre l'oeuvre entreprise:

"Continuez donc avec votre zèle accoutumé à poursuivre ces saintes entreprises, et ne croyez jamais en avoir fait assez. . . Tous les efforts doivent être tentés pour que nulle part ne manquent les écoles de saine formation et de vrai savoir. . ."

On ne saurait rester sourd à cette recommandation du Souverain Pontife en faveur de l'oeuvre éducatrice des RR. PP. Jésuites, surtout si l'on considère la valeur d'une institution telle, par exemple, que le Collège d'Edmonton. Rien n'est omis de ce qui peut en faire un foyer intellectuel de première valeur: études clas-

siques spécialement adaptées à notre milieu, éducation religieuse et formation du caractère, utilisation des loisirs, vie sportive, et le reste. En aidant le Collège à survivre nous travaillons donc à une oeuvre éminemment catholique et sociale; nous obéissons à la voix du Père commun des fidèles; et nous tenons allumé sur notre coin de terre un flambeau de la civilisation chrétienne.

Maintenir le Collège c'est encore, pour nous, rester fidèles à notre passé. Il serait regrettable de laisser se perdre le fruit de vingt-cinq ans de labeurs; et nous devrions y réfléchir deux fois avant d'abandonner un champ défriché au prix de tant de sacrifices. Que l'on jette les yeux sur le dernier quart de siècle écoulé: les fruits déjà recueillis, vocations religieuses, sacerdotales, élite laïque, sont un encouragement à poursuivre cet apostolat.

Plus que cela, le maintien du Collège est une impérieuse nécessité pour les années à venir. Où, sinon au Collège, se formera notre clergé séculier et notre élite laïque? Et qui ne se rend compte du grand besoin que nous avons de l'un et de l'autre. Fermons le Collège et nous aurons tari une des sources précieuses qui alimentent notre vie.

Le président de l'Université du Manitoba, M. Sydney Smith, parlait de justesse lorsqu'il déclarait:

"Les contributions faites en faveur de l'éducation ne sont pas comme un tribut imposé par un pouvoir étranger. Elles ne sont pas le fruit d'extortions arrachées par un pouvoir usurpateur en faveur de quelques unités. Non, ces dons sont la contribution d'un peuple libre qui veut assurer la primauté de l'intelligence; qui apprécie les valeurs spirituelles; qui veut, par sa bonne volonté, donner à autant de monde que possible des avantages nouveaux afin de préparer pour prendre sa place, des générations plus éclairées et mieux armées."

Voilà donc un aperçu qu'on ne doit jamais oublier. Une oeuvre comme le Collège d'Edmonton n'existe pas dans le but d'apporter des profits à ceux qui en ont charge; la situation pénible et la vie de misère de nos institutions d'enseignement ne permettent pas de telles illusions. Ce n'est pas, non plus, une oeuvre qui profite uniquement aux élèves qui ont l'avantage de la fréquenter. Ses bienfaits rejaillissent sur toute la communauté, à mesure que, leurs études terminées, les élèves apportent au sein de la population la richesse de leur savoir et de leur éducation.

Chez-nous, M. le Président Kerr apportait l'an dernier à l'oeuvre du Collège des Jésuites un témoignage d'appréciation qu'on ne saurait mettre en doute:

"Nous avons à l'Université, disait-il, un nombre considérable d'étudiants de race française, surtout dans les facultés professionnelles: la faculté de droit, la faculté de médecine et la faculté des

sciences appliquées. Par conséquent nous, Canadiens de langue anglaise, nous vous connaissons très très bien. En général ces étudiants arrivent des universités canadiennes-françaises, ou par exemple, de notre Collège des Jésuites d'Edmonton; et il ne faut pas que nous nous inquiètions trop sur la question de leur éducation classique, parce qu'ils sont, en général, plus parfaits que nous, canadiens de langue anglaise."

De telles appréciations devraient suffire à dissiper tout doute, et mettre un terme aux hésitations. "Faut-il maintenir le Collège?" Oui, si nous comprenons la valeur d'une oeuvre d'éducation; si nous voulons poursuivre l'apostolat commencé il y a vingt-cinq ans et qui a produit à date des fruits appréciables; si, enfin, nous voulons fournir à notre peuple l'élite dont il a un si grand besoin dans le milieu où nous vivons.

Nous devons donc, comme nous le recommande S. S. Pie XII, tenter tous les efforts possibles. . . et ne croyons jamais en avoir fait assez.

P.-E. BRETON, O.M.I.

Approbations



Lettre de S. Exc. Mgr MacDonald, Archevêque d'Edmonton, à l'occasion du 25ième anniversaire du Collège

My sincere congratulations to the Jesuit Fathers on the Silver Jubilee of their Edmonton College; and my best wishes that the years to come may witness an ever increasing appreciation of the social as well as the intellectual advantages of that Christian training which is imparted within its hallowed walls.

Those for whom the College was built, and for whose benefit its courses were conducted during the past twenty-five years have reason to be thankful for the splendid results achieved. I trust their gratitude will find expression in forms more tangible and helpful than mere words, especially since the almost prodigal generosity with which educational benefits have been dispensed during the past twenty-five years is so well known.

Now that the institution is enlarging its scope, and adding a High School course in full accordance with the requirements of the Provincial Department of Education, I trust that no propaganda will be permitted which might curtail the beneficial effects that should naturally follow, or foster divisions among those for whom such courses are established and maintained.

With its emphasis on character rather than on knowledge, with its training of the Will no less than of the Intellect, with its concurrent development of both bodily and mental faculties, with its reference of all man's activities to the supernatural end and purpose of his creation, with its unceasing warfare against that materialism which is the cause of nearly all our present woes, the Jesuit system of education has surely something which will always make for the greater welfare and happiness of society. The very life of the Fathers in charge should help their pupils acquire the conviction so much needed today—that there are more precious things in life than money or the things that money can buy.

Praying that God may continue to bless and prosper your work, I remain,

Sincerely yours in Christ,

J. H. MacDONALD,
Archbishop of Edmonton.

June 5, 1939.

"It is a great pleasure to learn that the Jesuit College of Edmonton has attained the Twenty-Fifth Anniversary of its existence. I am pleased to offer the College and its worthy staff my sincere congratulations and my fervent wish that the future will provide wider opportunities to continue and increase this excellent work for God and souls."

FRANCIS P. CARROLL,
Bishop of Calgary,
June 28, 1939.

"Daignez accepter, pour vous, Révérend Père Recteur, et pour votre personnel, les meilleurs voeux de succès et de longévité. Que Dieu comble de ses bénédictions votre oeuvre admirable et lui fasse porter tous les fruits de saluts que l'Eglise et la patrie en attendent!"

U. LANGLOIS, O.M.I.,
Vicaire apostolique de Grouard,
Mai 1939.

". . . La Providence qui a veillé sur vous continuera de vous bénir abondamment, avec le concours de collaborateurs et de bienfaiteurs plus nombreux, pour monter la garde autour d'une de nos plus célèbres maisons d'éducation, qui sont comme autant de remparts de nos convictions religieuses et de nos droits français en ce pays.

Longue vie au Collège des Jésuites!"

R. DUPRAT, O.P.,
Evêque de Prince-Albert,
Saskatchewan,
17 juillet 1939.

"I am very sorry that my absence from the city precluded me from offering, on the occasion of the Twenty-Fifth Anniversary, my personal congratulations and those of the provincial university. With all warmest wishes for the continued success of the Jesuit College, believe me faithfully yours,"

W. A. R. KERR, President,
University of Alberta,
June 20, 1939.

Donner pour une oeuvre d'instruction et d'éducation catholique et bilingue, c'est prêter à Dieu, c'est ouvrir le champ libre à toutes nos destinées, c'est étendre l'horizon aussi loin qu'il peut porter, c'est préparer la jeunesse par une saine philosophie à résoudre les problèmes graves et multiples qui se présenteront à la suite de cette guerre, en un mot, c'est la meilleure façon de servir la patrie.

Docteur Aristide BLAIS

Au Président du Comité Exécutif de l'Oeuvre du Collège des Jésuites

Cher monsieur,

Vous me demandez un mot d'encouragement pour l'oeuvre qui nous est chère à tous, catholiques de cette province, la survie de notre Collège des Jésuites. Je n'ai pas besoin de vous dire que les Canadiens-Français comprendront facilement toute l'importance de cette maison d'enseignement supérieur et je n'ai aucun doute qu'ils ne soient disposés à faire de nouveaux efforts pour la maintenir. Donc allons-y courageusement et soyons assurés que le bon Dieu bénira nos efforts.

Votre tout dévoué en N.-S.,

M. PILON, P.D.

L'Oeuvre du Collège des Jésuites



Patrons d'Honneur

S. Exc. Mgr J.-H. MacDonald, D.D. Archevêque d'Edmonton
S. Exc. Mgr Gabriel Breynat, O.M.I., Archevêque de Garella, Vicaire Apostolique du Mackenzie
S. Exc. Mgr Francis P. Carroll, D.D., Evêque de Calgary
S. Exc. Mgr Ubald Langlois, O.M.I., Vicaire Apostolique de Grouard

Comité Exécutif

L'Hon. Sénateur Aristide Blais, Président
Mgr William B. Carleton, P.D., V.G.
Mgr Maxime Pilon, P.D.
L'Hon. Juge Lucien Dubuc
L'Hon. Lucien Maynard, C.R.
M. le Dr L.-O. Beauchemin
R. P. Henri Routhier, O.M.I.
R. P. Antonio Genest, S.J.
Mr. R. D. Tighe, K.C.
M. J. Chatain
Mr. M. O'Brien
Mr. J. J. Frawley, K.C.
M. l'abbé Paul Mailloux
M. l'abbé R. Ketchen
M. Paul-E. Poirier, Avocat
M. R. MacDonald, Avocat
M. Alphonse Gallant, Trésorier
M. Roméo Bouchard, Secrétaire
(Secrétariat: 10010-109ème rue, Edmonton)

Comité de Publicité ou de Propagande (Section Française)

M. l'abbé Paul Mailloux, Président
L'Hon. Lucien Maynard
R. P. P.-E. Breton, O.M.I.
R. P. Joseph Fortier, S.J.

Comité de Souscription (Section Française)

Mgr Maxime Pilon, P.D.
M. Paul-E. Poirier
M. l'abbé Emile Brière

Comité d'Assurances (Section Française)

Mgr Maxime Pilon, P.D.
M. H. Milton Martin
M. J.-O. Pilon

Comité des Prêts (Section Française)

M. C.-E. Gariépy, Avocat
M. J.-W. Pigeon
M. le Dr L.-P. Mousseau
M. G.-A. Thibault
M. J.-N. Gosselin

Comités des Bingos

M. le curé Roméo Ketchen
M. R. MacDonald

Comité des Séances

M. L. Picard
R. Bouchard

Programme d'Action



Le Comité a l'intention de prendre les moyens suivants d'aider le collège.

1. *Souscription*

Le premier moyen sera une souscription à travers l'Alberta. Ce n'est pas une quête faite par les Pères du Collège, mais une souscription lancée par les catholiques de la Province qui veulent sauver une institution dont ils ont besoin. Nous allons demander à quelques Pères du Collège et aux prêtres anciens élèves d'exposer aux catholiques des différentes paroisses le problème du Collège; puis ces prêtres accompagneront les percepteurs laïques qui iront faire la sollicitation à domicile.

Une seule souscription dans la Province ne pourra pas résoudre le problème. Le Comité a donc l'intention de lancer d'autres organisations de longue haleine qui aideront à percevoir des fonds.

2. *Tirage*

Il y aura un tirage général. Pour en faire un succès, des comités paroissiaux seront appelés à voir à la distribution, à l'organisation, à la vente des billets dans chaque paroisse. On ne se limitera pas à l'Alberta pour la vente des billets.

3. *Soirées*

Une autre source de revenus que le Comité entrevoit consiste dans l'organisation de soirées dans les paroisses. Ces soirées prendront les formes les plus variées: séances, concerts, bingos, thés, parties de paniers, enchère italienne, etc. L'organisation en sera laissée aux comités paroissiaux. On suggère de mettre ces organisations sous le patronage des parents des élèves.

4. *Assurances*

Lors des fêtes du vingt-cinquième anniversaire du collège, Mgr Pilon, dans le grand intérêt qu'il porte au collège, rappela l'initiative qui a sauvé le collège de Valleyfield: un plan d'assurances.

Ce plan consiste substantiellement en ceci: trouver parmi les catholiques de l'Alberta deux cents personnes qui s'engagent formellement à verser annuellement la somme de $20. pendant 20 ans. Le total de ces primes permet d'acheter des polices d'assurances qui amortiront la dette du Collège en 20 ans. Il est probable que certaines personnes n'attendront pas 20 ans, mais préféreront verser

immédiatement la somme désirée. Beaucoup croiront impossible de donner$20. par année pendant 20 ans; mais un cultivateur pourrait, par exemple, réserver à cette fin un ou deux acres de blé par année pendant vingt ans. . . Ceux qui n'auront pu remplir leur promesse pendant leur vie pourront s'en acquitter en laissant par testament le montant requis pour compléter la somme promise.

5. *Petits Prêts*

Les intérêts que le collège paye sur sa dette sont en moyenne de 4¾%. Cela représente une somme considérable. On pourrait convertir cette dette par de petits prêts à faible intérêt. Un moyen d'aider le collège qui est à la portée de bien du monde consisterait à prêter à 2% de petites sommes, remboursables sur demande ou prêter à fonds perdu. On arriverait ainsi à économiser beaucoup.

6. *Adopter un élève*

Une autre aide appréciable et de grand mérite consisterait en ce qu'un citoyen ou un comité paroissial devienne le "parrain" d'un enfant, l'adopte à titre d'oeuvre paroissiale et paye les frais de son éducation.

7. *Attribution des dons*

Il est facile à concevoir que l'argent perçu par la sollicitation individuelle ou par le tirage, les bingos, les thés, etc., devrait être appliqué immédiatement à résoudre le problème financier du Collège, selon que le Comité le jugera à propos.

Liberté sera donnée aux individus et aux groupes de décider s'ils veulent verser leur contribution au fonds général ou payer pour un élève déterminé. Le Comité aura beaucoup de déférence pour les voeux des fondateurs et des bienfaiteurs, tout en tenant compte de la situation du Collège.

8. *Avantages spirituels*

Les donateurs auront certains avantages spirituels, messes, et autres, qui seront déterminés plus tard.

9. *Tableau d'honneur*

Un tableau d'honneur sera placé à l'entrée du collège et contiendra les noms des fondateurs, bienfaiteurs, membres amis.

Un comité de catholiques de langue anglaise s'organise dans le but de prendre une part active pour venir en aide au collège.

Que tous coopèrent à l'Oeuvre du Collège par leurs contributions, par leurs conversations, par tous les moyens de propagande.

On peut se procurer cette plaquette au secrétariat général (10010-109ème rue, Edmonton) ou chez les organisateurs locaux.

Date Due

